Da malheur ne vient jamais seul, la sique Verley, Becroix et C a eu mal-areusement l'occasion de vérifier actitude de ce preverbe. Nous avons raconté hier le vol de 70,000 dont cette honorable maison avaitété time et dans des conditions telles que parapiacitie, et l'attentien de ses engrés ne sauraient être mises en suspi-

a effet, détail que nous avons omis r. alla avait accusé réception à la spagnie le Nord, à Paris de toutes les tres l'autoriesant à payer des à comples, le de prétendus régléments de sinistre la veuve de Varennes; ces lettres sient passé inaperçuer, à Paris, ou aient été détournées par l'auteur des 12.

avaient eté détournées par l'auteur de fanz.

Il y a quelques mois un autre vol d'une importance à peu près égale était commis au préjudice de la même maison.

Un aieur Hamburg se présentait à la caises porteur d'une lettre de crédit circulaire, d'environ 64,000 france, demandit le premier jour une aomme de 100 fr., le second 83,700 fr., du moins il ne laisanit à son actif que 200 fr. Le caissier de MM. Verley, Decroix et C'inscrivait sur la lettre de crédit 25 comme versée; malheureusement cette inscription ayant été faite à la troisième page l'audacieux filou divisait la lettre de crédit en deux parties et se présentait peu de Rouen où il recevait à nouveau 64,000 fr. Naturellement Il disparut, mais il était filé par un agent de l'Allemague où il avait commis un méfait du même genre, ét il était encore, au moment de son arrestation, qui eut lieu en Religique, détantaur d'une somme importante.

Hamburg avait demandé ceute lettre de crédit à un banquier belge, qui l'avait adressé à la succursaie du Crédit industriel de Bruxelles, où il avait déposé les 64,000 fr. La lettre de crédit à lui remise comprenait sur la première page: une lettre avisant les correspondants du Crédit industriel de Bruxelles, où il avait déposé les 64,000 fr. La lettre de crédit à lui remise comprenait sur la première page: une lettre avisant les correspondants du Crédit industriel de la somme déposée; sur la acconde page, la liste des correspondants, la 3e et la fe page en blanc.

Le ca issier de MM. Verley, Decroix et ce qui l'avait page des deux premières, c'est ce qui la décidé Hamburg à réclamer une somme très importants le lendemain et à aller iouchér une seconde fois le montant de sa lettre de crédit à Rouen, après en avoir détaché la 3e, qui seule constatait les paiements déjà faits.

Cette affait e donné liqu à une action en justice : le Crédit industriel prétendait que la Banque de Lille n'avait pas suffiamment indiqué les paiements faits par elle, colle-ci répondait qu'elle avait suivi les unes gent matière de lettres de crédi

appel.
Quelle que soit la décision de la ceur,
MM. Varley-Decroix sont assurés, paraltil, de ne pas subir une perte bien importante, une grande partie des fonds ayant
été retrouvés.

chi estroavés.

Nous avons lenu à raconter cette affaire en détail parce qu'il en ressort un enseignement utile pour les banquiers et lêurs employés; cels montre, en outre, au public que les formalités que l'on exige parfois dans les maisons de banque avant de verses des sommes importantes sent blen justifiées par l'expérience.

LES CRIMES DE LA RÉGION Le drame d'Armentières

Notre correspondant particulier d'Armentières nous télégraphie :

d'Armentières nous télégraphie :

Armentières, 18 juin

Un drameépouventable s'est passé, cette
nuit, dans une des maisons de la cour
Debosque, rue de la Pépinière.

Boussé par de triates motifs de Jalousie, le nommé Désiré Callens, sujet belge,
agé de quarante quatre ans, a étrangle
pendant qu'elle dormait, sa femme Colette
Venndermecrach. Après cet horrible forfait, Callens descendit dans une placésituée au rez-de-chaussée de sa maison
et se pendit à l'espagnolette de la fenètre.
Cette soène affreuse a du s'accomplir
dans un lugubre silence, car les cinq enfants qui couchaient dans une chambre
voisine ne furent pas réveillés.
Au matin, la fille alnée, croyant sa
mère endormie, descandit dans la chambre basse pour vaquer aux occupations
du ménagé. Quelle ne fut pas sa frayeur
en spércévant du seuil de la porte le cadavre de son maiheureux père!

Elle remonta aussitot pour réveiller et
prévenir as mère, mais elle la trouva
baignée dans une mare de sang qu'elle
avait vomi par la boucha. Détail navrant, la pauvre Colette Veendermeerach
état enceinte et devait accoucher dans
deux mois.

Une profonde consternation règne de-

deux mois.

Une profonde consternation règne depuis ce matin dans tout le quartier. D'aprés les renseignements que nous avons
requeillis, il parait que Callens était d'un
natural somerse è jaloux. Sa femme avait
l'habitude d'aller en journées, car lui préféreit le plus acuvent travailler au ménage. Plusieurs fois déja la femme Callens aaait cherché à se séparer de lui et
l'avait même momentanément quitté;
mais elle avait toujours finalement consenti à revenir près de lui. La gendarmerie s'est rendue, dès ce matin, sur le
theure du crime; on attend cette aprèsmid le parquet de Lille.

Un enfant mort de faim

Notre correspondant particulier de senoy-sur-Deûle nous télégraphie : « Quesnoy-sur-Deûle, 18 juin.

» La population de Quesnoy-sur-Dedle est de nouveau sous le coup d'un émotion prolonde. » On a découvert, hier soir, le cada-vre l'un jeune enfant de 15 jours, que sa mère, une jeune fille, Marie Del-voye, agée de 19 ans, a laissé mourir de nim.

im.

parquet est descendu sur le lieu
ince et a ordonné de surseoir à
crement de l'enfant.

farie Delvoye est gardée à vue.

demais de plus amples détails, a

— La Gorger. — Un empleyé de la gare a été, à la suite d'une imprudence, renverse hier soirs, par une locomotire. Grâce aux bons soins dentra enterre M. le docteur Vincent, le blesse est ce matin à l'abri de leut danger.

— Saint-Onen. — Le Mémorial ertésien un-nomos que M. Beoquet, ancien soldat, vient de recevoir l'avis que son fils, Aime Bocquet, agé de 22 ans, esvaiter au de chasseurs d'Afrique, a bié inc., le 19 mai dernier, au combas d'El-

Aime Bocquet a recu cinq balles, dont quatre en picine potrine et une dans la tête.

en pleine poitrine et une dans la 18te.

— VALENCIRNISS.— L'Assi de solidat annonce
qu's su nom de S. Léon XIII. la croix de
dhevalier du Baint-Sépulcre, vient d'être décernée à M. l'abbé Clarisse, ex-numônier de la
garnison et aumônier de l'hôpital militaire de
valencismes, qui savent la 18te de 18te de 18te
Lette distunction, si justement méritée, réjouirs vivement tous les catholiques de Valencientes, qui savent avec quelle sollicitude M.
l'abbé Clarisse, s'est dévoué, depuis vinget,
quatre ans, au service des solidats de notre
garnison, et de quels solis paternels il les a
entourés, dans les différentes épidémies qui
ont crueliement décimé les troupes de notre
cité.

DOUAL. — Un détachement du 15e d'artillerie est parti hier à Calais, pour prendre part aux exercicés de 11r.
Un autre détachement du même corps partira également pour Calais, le 17 juin courant.
Le 27e, qui terminera ses exercices le 23, partira de Calais pour Doual le 24. Il opérera son retour par Fruges, Seint-Pol, Bethune et Arras.

LENS. — Samedi, vers sept heures, les trois frères Lesire, mineurs à Noyelles-sous-Lens, venaient de souperensemble, chez l'aixé Louis. Charles, le cadet, ayant aperçu un fusil accroché au sommier, le prit pour l'examiner, ignorant que cette arme était chargée. A peine l'avait-il en meins que le coup partit et porta sur son frère François, le plus jeune, qui était assis à peu de distroce. Le malheureux reçut la charge dans la poitrine, et, le lendemain, à six heures du matin, il rendait le dernier soupir.

Etat-Civildo Roubaix.—
Declarations de raissances du 17 juin.—
Henri Vrammout, rue du Tillenl, cour Ducroquet, 1. — Emile Ottevaere, rue de l'Avocat, 18. — Pierre Derudder, rue Decréme, 7. cour Degrieck. — Hélène Cuvelier, rue des Longues-Haies. cour Desremanx, 4. — Félix Windels, rue d'Estaing, au Pile, maisons Desboanet, 3. — Susame Riveret, rue de Blanchemaille, 89. — Alica Selozse, rue Ste Elisabeth, 54. — Fidèle Declercq, rue Turgot, 105. — Emile Pontieu, rue de Lannoy, 3, cour Defermont.

Declarations de Bross du 17 juin. — Constant Rose, 87 ans, journalier, rue Pellart, 40. — Clémence Herteler, 26 ans, rattacheuse, rue Sébastopel, 5, cour Selosse. — Hortense Keerstock, 21 ans, bolineuse, rue Jacquart prolongée, 18. — Joseph Vanderlooven, 33 ans, marchand beucher, rue de la Guinguette, 39.

CONVOIS FUNEBRES ET OBITS Les amis et connaissances de la famille PIERARD-BROWAEYS, qui, par oubli, n'auraient pas requ de lettre de faire part du décès de Dame Victorine BROWAEYS, veuve de Monsieur Louis PIERARD, décèdé à Roubaix, le 18 juin 1881, à l'âge de 75 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 20 courant, à 9 heures, en l'église du Sa'ut-Sépulore, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mertuaire, rue des Arts, 133.

Les amis et connaissances de la famille

Saitt-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblee à la maison mortuaire, rue des Arts, 133.

Les amis et connaissances de la famille VANDERLOOVEN, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part dudécès de Monsieur Joseph VANDERLOOVEN, boueher, décédé subitement à Roubaix, le 17 juin 1881, à l'âge de 33 ans et 2 mois, sont priée de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vosloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le lundi 20 courant, à 9 heures en l'églies Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Guinguette, 39.

Les amis et connaissances de la famille LECOUTRE-VANGRAEYNEST, qui par cubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Maria-Jennne LECOUTRE, décédée à Roubaix, le 18 juin 1881, à l'âge de 7 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 20 courant, à 4 heures 1/2, en l'églies Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Champs, 23.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le yearse.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célé-bré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 20 juin 1881, à 9 heures, pour le repes de l'âme de Mademoiselle Marie WILLEM, décédée à Roubaix, le 20 mai 1881, dans sa vingt-denxième année. — Les personnes qui, par cubil, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considèrer le présent avis comme en tenant lieu.

avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à
Roubaix, le lundi 20 juin 1881, à 9 heures 112,
pour le repes de l'âme de Monsieur PhilippeCharles DELCOURT, veuf de Dame Stéphanie
SEGARD, décédé pieusement à Roubaix, le
23 mai 1881, à l'âge de 75 ans. — Les personnes
qui, par oubli, n'suraient pas reçu de lettre de
faire part, sont priées de considérer le présent
avis comme en tenant lieu.

avis comme en tenant lieu.

10 OBIT SOLENNEL DU MOIS eera célèbré en l'église du Saint-Sépulors, à Roubaix, le lundi 20 juin 1881, à 8 heures 1/2, pour la repos de l'âme de Dame Philomène DISDAL, épouse de Monsieur Henri VERMARCKE, décédé à Roubaix, le 15 mai 1881, à l'âge de 36 ans et 7 mois.— Les personnes qui, par oubli, n'auralent pas repu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré ea l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 20 juin 1881, à Seurce 172, pour le repos de l'âme de Dame Louise-Caroline MISERO/LE, épouse de Monsieur Siffren-Joseph FORGADE, décédés à Roubaix, le 25 avril 1881, à l'âge de 78 ans.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient seur de lettre de l'appendent de l'appendent de lettre de l'appendent de l'appen Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant

Lettres mortuaires et d'obits IMPRIMERIE ALFREDREBOUX. — Avis GRATUIT dans le Jornal de Rou-bate (grande édition) dans le Petit Jour nal de Roubaix, dans le Mémorial de Lille et dans la Gazette de Tourcoing.

EPHEMERIDE

SAMEDI 48 JUIN. — S. Geroad S. Protais, m. — 1168.— LE CHAPITRE DE PANIS BÉCIDE QUE LE LIT DE GRÂQUE GRANOINE QUI DÉCIDERA APPARTIRIDA À L'HÔTHL-DIRU.

L'HÔTEL-DIEU dE PAIS SET LE PIUS ANCIEN DE PAIS LA L'HÔTHL-DIRU.

L'HÔTEL-DIEU dE PAIS SET LE PIUS ANCIEN DÉPAIS LA L'HÔTHL-DIRU.

L'HÔTEL-DIEU dE PAIS SET LE PIUS ANCIEN DÉPAIS LA L'HÔTHL-DIRU.

LA L'HÔTEL PAIS L'HÔTEL DE LA VILLE L'HÔTEL DE L

Numero 40088 par 1,000 fr. Numero 17833 par 300 fr. Numero 23720 - 130607 par 230 fr. Numeros 1088 - 9791 - 17853 - 22601 27442 - 54007 - 64626 - 77903 - 114037 -131023 - chacun par 150 fr.

BRUXELLES. — La Chambre des représen-ants a adopté par 62 voix contré 51 le projet de di modifiant les conditions de grande natura-

FAITS DIVERS

On télégraphie de Madrid, 17 juin.

« Un pétard de dynamité, de dix centimètres de large, avec une mèche allumée, a été jeté ce matin dans la botte du bureau central de la poste de Madrid; il na pas éclaté, la mèche s'étant éteinte ellemème.

Les visiteurs du Salon, hier matin, Ont assisté à un bizarre concert.

Vers dix houres, on entendit tout à coup dans la nef des grincements comiques, qui, peu à peu s'accentuaient, especialisaient, pour éclaier en une fanfare de chasse de l'effet le plus surpre-

nant. C'était M. Berger, commissaire-général de l'exposition d'électricité, qui faisait C'était M. Berger, commissaire-général de l'exposition d'électricité, qui faisait déjà une expérience de téléphone.

L'appareil, grand comme la main et musi d'une plaque en cuivre, était placé sur le balcon, et relié par des fils téléphoniques avec une cave du Palais de l'Industrie, où un sonneur de cor jouait des aire variés.

De tous les points de l'immense nef on percevait fort bien tous les sons; mais l'appareil ne rendait pas les vibrations sonores du cuivre, c'était Polichinelle jouant e tonton, tontaine, tenton » avec sa voix de pratique.

TRIBUNAUX

La prison perpétuelle
On télégraphie de Dublin, 17 juin.
« Hugh Mullen a été condamné à la
prison perpétuelle, pour avoir attenté à
la vie de Bernard Farrell en lui tirant un
coup de fusil à la gorge, dans les rues de
Dublin, parce que Farrell avait fourni
des armes à la police. »

NOUVELLES DU SOIR

Voici le semmaire du Journal Officiel 'aujourd'hui :

Voici le semmaîre du Journal Officiel d'aujourd'hui:
Décrets nommant des maires et des adjoints en France et en Algérie,
Décret designant des commissaires du Gouvernement pour assister le ministre de l'intérieur de des cultes devant la Chambre des députes et devant le Sénat dans la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 18:2.
Décret nommant le directeur de la succursale de la Banque de l'Algérie à Tiemeen.
Décret modifiant les dispositions des décrets des 28 decembre 1880 et 11 mars 1881 sur le service postal et télégraphique en Algérie.—
Tableaux y annexés.
Décret autorisant l'échange des lettres avec valeurs déclarées, avec garantie du montant de la déclaration, entre la France et ses colonies et l'Espagne et se colonies.
Décret lixant la date de l'ouverture du service du recouvrement par la poste des effets de commerce soumis à protét, et excaptant rovisoirement du bénéfice de cette mesure la Corse et l'Algérie.
Décision autorisant la création de bureaux l'égraphiques municipaux.
PARTIB NON OFFICIELLE.— Télégrammes adressée d'Algérie et de Tunisie au ministre de la guerre.
Nouvelles et correspondances étrangères.

adressés d'Algérie et de l'union de la guerre.
Nouvelles et cerrespondances étrangères.
Avis de concoars pour l'admission à l'école normale supérieure d'institutrices.
Bull-tin comparatif des recettes des chemins de fer français d'intérêt local.

Dépêches Télégrapiques

Rentrée des troupes en France

Rentrée des troupes en France
Marseille, 17 juin.

Les troupes venant de la Tunisie, et débarquées de la Corrète et de la Deyade, ont quitte les quais pour entrer en bille, a quaire heures et de mie. Elles ont suivi, au miliet d'une afuence sympathique et enthousiaste, les roes de la République, de la Cannebière, de Noailles, les aliées de Meilhau, le boulevard du Losgchamp, le boulevard National. Elles sont ensuite entrées à la caserne de Saint-Charles. A leur arrivée devant le cercle des officiers, siue rue de la Cannebière, le général Vincendon et son état-major ont reçu de nombreux bouquets.

pouquets.

Des bravos ont éclaté de toutes parts quand les musiques ont joué la Marseillaise, les musiques ont joue la marsettate.

Marseille, 17 juin.

Le transport la Dryade, venant de Tabarka,
est arrivé à 2 heures de l'après-midi, avec le
tâte de ligne, colonel Grisot, la 3e et la 4e
compagnie du ?eibataillon de ohasseurs à pied
avec l'état-major.

Les troupes débarqueront vers quatre heu-

Tous les établissements publics sont pavoisés. Le maire a donné congé au personnel de la

Mission Tunisienne en France

Mission Tunisienne en France

Lans le courant de l'après-midi, Mustaphapacha a reçu la visite du maire de Marseille.
Après ure promenade au jardin zoologique,
Mustapha, accompegné du genérat Elias et de
plusieurs aides-de-camp, est allé à l'imprimerie du Petit Marseilleit, où il a été reçu par le
directeur et les administrateurs du journal;
il a parcouru les ateliers et la salle des machines où il a assisté au tirage des exemplaires
du journal. En se retirent, il a manifesté sa
satisfaction pour cette intéressante visite.
La mission est partie par le train rapide
allant à Lyon.

Mustapha-pacha a paru sensible à l'accuell
sympathique qué tui a fait la population pendant son séjour à Marseille.
Lyon, 17 juin.

Mustapha est arrivé à Lyon, 17 juin.

Mustapha est arrivé à Lyon à une heure du matiu. Il est descendu avec sa suite à l'hôtel d'Europe et prendra ce soir le Rapide pour se rendre à Paris.

Une légère indisposition a forcé Mustapha-pacha de s'arrêter ici. Il ne repartira pour Paris que demain matin.

En ce moment, Mustapha et sa r .ité se pro-mènent à pied dans nos rues.

Il est probable que, dans l'après-midi, la mission tunisienne visitera les ateliers de tis-sage des soles, les musées et les monuments de la ville.

ago des soiles, les musees et les monuments de la ville.

Après sa promenade de la matinéeMustapin-pacha a recu la visite du gouverneur militaire, général Carteret-Trécourt, du prêst et des deux secrétaires généraux, du maire de Lyon et des deux adjoints.

Mustapha a rendu ensuite ces visites. Après déjeuner, la mission tunisienne isitera les ateliers de tissage Carouillat.

Mustapha passera la soirée chez le préfet, ou aura lieu une réception officielle.

Mustapha partira demain à sept heures du matin pour Paris.

L'insurrection Algérienne M. le ministre de la guerre a reçu la lépêche suivante :

dépèche suivante :

Général commandant se corps à Guerre.

Alger, 17 juin, 3 h. du soir.

Voic les rense gnements donnés par le général Côrez au sujet des désordées commis par les Hassassenus :

**Les Hassassenas n'auraient pas fait défection; ils ont été attaqués, le 16 juin, par les contingents de Bouairena, ils se seraient alors repliés en toute hâte et en désordre dans leurs forêts et dans l'intérieur du Tell. Quelques malfaiteurs out profité de ce désarsoi pour commettre de métaits contre la ferme du Braull et aux Eurs-Chaudés. On recharche ces

tranquille, mais il provient de la surveiller.

3 Les contingents de Bou-Ament int sut feit,
subir d'asse grandes partes en grain, since,
etc.

1 pripe le luin
Le genéral Forgemol sit dans une dispersa
au ministre :

4 Qubique es operations ne solest pais atherèes complètement, j ai cru dispois, au moment
de la dislecation, adresser aux momes l'ordinciaprès :

rées complètement, jai cru devoit au mement de la dislocation, adresser aux trobpes l'ordan.

claprès:

> Officiers, sous-officiers et soldats du corps expéditionnaire do Tunisle:

> Nous sommes arrivés aux terms de nos plus difficiles opérations; au momènt ou les corps et les chefs vont e sèparet, je tiens a vous féficiter de l'esprit de discipline qui vous a toujours animés, du dévou ment eatel l'emtrain que vous avez montré au milleu des plus durs faigues et de l'emergie avec la querivous avez, en toutes circonstances, abardé innemi sous la conduite de chefs dont je ne saurais trop reconnaître l'habileté et la constante sollicitude.

> Yous avez rivalisé d'ardeur et répondu au chaleureux et patrotique appel que le ministre de la guerre vous adressait au début de l'expédition. Partez donc avec la satisfaction d'avoir noblement rempii votre tache, et avec la conviction d'avoir soutenu vall'amment.

Ibonneur des jeunes drapeaux que vous avez reçus du gouvernement de la République, et la leger, 17 juin.

recus du gouvernement de la République, se recus du gouvernement de la République, se la liger, 17 juin.

Le bruit court que Bou-Amena, battant en reitraite, aurait rencontré la colonne Mailaret le 15 juin, a midi, au Khar de Sidi-Khalifa, Mailairet ill. tirer quelques coups de cance, giais Bou-Amena évita le combat et se d'iriguevers Chaib.

D'après les derniers avis, il aurait réussi à franchir le Chott, échappant ainsi aux pourvers chaib.

Oa assare que l'autorité militaire avait invité la compagne france-algérienne à faire reatter aon personnel à Saida. Si l'on avait tenn compté de cette invitation, les insurgés n'auraient pap pu commettre les massacres signalés.

On assure qu'une soixantaine de charretters ont été tués. Les habitants d'Am-el-Sadjar se sont rétugiés à Perregaux.

Kalialia a eté incendié.

Les conséquences du coup porté à M. Gambetta par les échecs qui lui ont enlevé sa surprématie parlementaire commencent à se faire sentir en dehors des Chambres.

M. Gambetta ne tardera pas à perdre la plunart des moyens d'action dont il disposait pour influencer l'opinion publique.

Il peut s'en convaincre par les changements qui viennent de s'opèrer dans la rédaction du journal la France, un des organes qui lui rendaient certainement le plus de services dans les circonstances difficiles.

En remerclant M. Charles Laurent et ceux de ses collaborateurs qui ne perdaent jamais une eccasion de faire leur cour au Palais-Rourhoa, la direction de la France vient de prouver qu'elle entendait absolument s'affranchir du joug de M. Gambetta.

La santé de M. Dufaure.

M. Dufaure, dont l'état de santé s'améliorait de leure de seur des seurs des seus des la pale de la famel de la france de la course de Saites du vote du 9 juin

M. Duflaure, dont l'état de santé s'améliorait de jour en jour depuis qu'il habite Rueil, et qui passait la plus grande parlie de ses jour-nées à se promener dans son jardin, éprouvé une rechute lundi dernier. Le docteur Moissenet, appelé en toute hâte, a de nouveau consigné le malade dans sa chambre, dont la porte est défendue à tout le monde.

monde.

M. Dufaure va s'affaiblissant graduellement. II ne mange presque plus. Son grand age — est dans sa quatre-vingt-roisième année — augmenté encore les inquiétudes de sa famille et de ses amis. L'état de M. Dufaure inspire de très-vives On craint un dénoûment fatal,

L'affaire du Cirque Fernando Le tribunal rendra aujourd'hui son jugement au stjet des incidents de la conférence nihiliste du lirque Fernando.

Um nouveau journal

Paris, 18 juin.
Le nouveau journal que M. Charles Laurent
ya fonder sera initiulé: « Paris ».
Le premier numéro paraîtra le ter juillet.
La statue de M. Thiers

Saint-Germain-en-Laye, 16 juin.

- La nuit dernière, on a tenté de faire sauter avec de la dynamite la statue élevée, l'année dernière, en l'honneur de M. Thiers.

Des proclamations du comité socialiste et communaliste de Paris ont été trouvées au pied de la statue et ont été saisies.

Une enquête est commencée.

M. Emile Ollivier Le baron Haussmann renonçant à solliciter le reneuvellement de son mandat législatif, tous les bonapartistes semblent être d'accord pour avoir comme candidat unique à Ajaccio, M. Emile O livier.

Troubles à Marseille

Au moment du défilé des troupes dans la rue de la République, des coups de sifflets partis du club ational italien, attirèrent l'attention de la foule, qui, aussitôt le défilé terminé, se massa devant la maison du cercis.

La foule, toujours augmentant, demandait que l'écusson du cercle portant les mots Club nazionale Italiano, fut enlevé.

Le commissaire de police du quartier pria le président du cercle d'enlever l'écusson; le président refusa catégoriquement.

Un adjoint au maire, présent à la manifestation, alla à la mairie, où de concert avec les deux autres adjoints, on fut d'avis de demander aux autorités la fermeture du club.

Pendant ce temps la foule augmentait toujours.

Les gents de police étant impuissants à la

jours.

Les agents de police étant impuissants à la maintenir, le préfet, aussitôt averil, accourut sur le lieu de la manifestation, et chercha a camer las esprits, en assurant que le cercle serait fermé, mais qu'il était impossible d'en-

caimer les serait fermé, mais qu'il était impossible d'en-lever l'écusson. La foule, toujours grossissante, et de plus en plus excitée, se ruait contre les agents de po-lice, cherchant à pénétrer dans le local du cercle.

Deux individus, escaladant la façade, parvinrent jusqu'au balcon, d'où ils furent re-

Deux individus, esceladant la façade, parvinrent jusqu'au baleon, d'où lis furent repoussés par le commissaire de police du quartier, qui avait penétré dans le local avec deux agents.

Le commissaire occupant le balcon fut hué et sifié par la foule, parceque, il s'opposait à l'enlèvement de l'écusson.

Sur l'appel du préfet, un détachement de gendarmerle à pied, sous les ordres d'un lieutenant, arriva pour disperser la foule. Un gendarme ayant dégainé, la foule se précipita sur lui et une collision grave s'en serait saivie, si le préfet et l'officier, voyant le fait, n'avaient pas fait remettre le sabre au fourreau.

La foule étant devenue considérable, et l'existation croissant toujours, MM. Gelu, adjoint, et Castan, conseiller municipal, s'introduisaient dans le local du Cercle, parurent au balcus, arrachèrent l'écusson. La foule applaudit et entonna le chant de la Mersellisse.

Le préfet qui s'étatt oppose à l'enlèvement de l'écusson, protesta énergiquement. Quelques it stants après, le maire arriva, auvit dugenéral d'Aubigny, commandant de place, et de M. Baradis, procureur de la République.

Des gendarmes à cheval et une compagnée ligne vinnent prendre position dans la 1ue de la Republique aux abords du cercle.

A neuf heures, la foule était dispersée.

Le calme est complètement retabli. Rue de la Republique, héameins, quelques commissaires de police et du détachement du 30s de ligne resteront sur les lieurs jusquis deux heures.

heures.
Vers onze heure, une bande d'une trentain d'italiens promenaient un draposa italien e chantant. Arrivés rue de la Cameshère. Rosse conseille d'amondiscement i cur en le igna drapeau sans incident.

maintieurs, of its seront deferer and tribe distribute and my tabella reception to topico

10 invoyers. On desire annes associación de control de la con

rebrise le soir.

Londres, Wijnin.
D'après une dépéche de Vienne au Standa
l'Autriché et l'Allemanne Vienne au Standa
l'Autriché et l'Allemanne de l'entre de l'entre

DERNIÈRE HEURE

L'insurrection oranaise

L'insurrection oranaise

Alger, 17 juis, soir

La colonne Malaret continue de poursuivre
activement Bou-Amena qui fuit vers Jekarine.
Un batailion parii de Géryville a chatié le 14
courant, la tribu des Sittum qui cherchaft à
rejoindre celle des Laghouat. Elle leur tua 45
hommes et captura un drapean.
Nos hommes eurent un mort et 3 blessés.
Dans le combat qui eut lieu le même jeur à
Modena, combat dans lequel la tribu des Harrars qui mous est restée fidèle battit celle des
Laghouat, l'empeni perdit 1002 chameaux,
5000 moutons, 256 anes, 350 femmes et 150 enfants furent faits prisonniers; 85 laghouat taés,
fuirent enterrés sur place.
Les Harrars eurent seulement 5 morts et 22
blessés.

Troubles & Toulouse:

Toulouse 19 juin 2 h. 10 s.

Une manifestation d'étudiants catholiques a cu lieu la nuit dernière autour de la statue de Sainte-Germaine. La police a oséré une vingtaine d'arrestations.

Les traités Anglo-Français

Londres 19 juin.

Le Times croit que les réunions des commissaires anglais et français chargés de la négociation des traités de dommercs seront, suspendues la semaine prochaine.

SÉNAT (Service télégraphique particulier)

Séance du 19 juin PRESIDENCE DE M. LEROYER.

BRUITS DE COULOIRS Les couloirs du Sénat sont très-calmes.
On commente le rapport de la loi sur la presse qui a été distribué et que M. Pelletan doit déposer aujourd'hui sur le bureau du Sénat.

Sénat.

La loi sur la presse est modifiée dans un sens plus libéral.

M. Tolain a'est présenté ce matin ches M. Cambetas, mais celui-ci l'accuse d'être la canse de ses récentes défaites et n'a pas voulu le recevoir.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 2 heures.

Après lecture du procès-verbal M. Pelletan
de proses aon rapport sur le projet de loi sur la
preses.
M. GALLONI D'ISTRIA demande l'urgence de
la discussion, qui est renvoyée à la fin de la

L'AVANGEMENT DANS L'ARMÉE

L'ordre du jour appelle la suite de la 2e déli-bération sur le projet de loi sur l'avancement dans l'armée.

M. DANDLAU dit qu'il regrette l'absence du ministre de la guerre.

M. AUDREN DE KERDREI demande le rentoi de la discussion à lundi. (Protestations).

M. DANDLAU demande de la renvoyer au 25 courant.

tonic.

Ce journal soutiendrait le clergé libéral sur l'appui duquel M. Gembetta compte pour les prochaines élections et attaquerait le président de la République.

M. Laurent qui vient de quitter, le France, prendrait la direction de cette nouvelle fauille.

LA SEANCE La séance est ouverte à 2 heures. LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉR.

Après lecture du procès-verbai, l'ordre du jour appelle la suite de la tre délibération sur : 1º la proposition de loi de M. Laisant et d'un jour appello, a salie de la tre délibération sur l'el la proposition de loi de M. Laisant et d'un grand nombre de ses collèques, portant modification de la main de la si juilles 4873 sur le rectration de la marie que la proposition de la marie que la proposition de la marie que la proposition de M. le conte de Rays, ayant pour objet de modifier l'article 36 de la même loi; 2º la proposition de M. le conte de Rays, ayant pour objet de modifier l'article 40 de la même loi; 2º la proposition de M. le conte de Rays, ayant pour objet de modifier l'article 40 de la même loi; 2º la proposition de M. le conte de Rays, ayant pour objet de modifier l'article 40 de la même loi; pour arriver à une répardition plus équitable des charges militaires entre les addats des demoportions d'un même contingant.

M. La COUNTE DE MAILLE Présente un amendement tendant à l'aire compter le lembs du mervice à partir du re juillet de familie lui lings au serte que la commission repaires de misundement.

M. La Pourre dit que la commission repaires de misundement.

M. La Pourre dit que la commission repaires de l'accomment la saraine.

M. La Pourre de l'architecture de l'accomment la paraine. Bruit.

M. Dande di que la Chambre est adaie d'une proposition de réorganisation de l'all'amentance l'accomment la saraine de l'accomment l'accomment de l'accomment l'accomment de l'architecture d'une proposition de réorganisation de l'all'amentance de la marine de l

M. Ranna att qu'il regrette les leis de 1868 La clotuse, démandée de nouveau, est pronon La cloude formalitée de nouveur, est prononsée ; l'article ére est renvoyé de la commission
par 189 virt course 189.

La clisquesien du bridget viennes fundt.
La Chambre, sur la proposition de M. Lavielle, décide par 287 voix contre 182 que la
mine dellibration de la loi sur les possiona militaires sera l'accè à la suite de la discussion
de budget.

Est la Chambre décisre qu'elle ne se aéparemples avant le vote dels loi ser l'anification
des pensons militaires.

Scance lundi à 2 heures.

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de Laines A LONDERES

Londres, 17 juin, 5 h. 56 s. Ventes, 6,000 balles; marché très shimé, prix fermes.

DUCASSE DE WATTRELOS M. Jules Guvor, cabaretier à la Guin-guette, route de Wattrelos, a l'honneur d'ajormer le public qu'il donnera un grand bal champêtre, le dimanche 10 cuin.

Prix d'entrée : 0,40 c. par personne. A partir du LUNDI 20 JUIN FIN DE SAISON

AU BON MARCHE

LILLE, 7, rue Nationale, LILLE SOLDES et OCCASIONS NOMBREUSES ET RÉELLES Ridèle à ses principes de n'offrir à sa clientèle que des articles exclusivement nouveaux, la maison du BON
MANCHE solde evec des rabais
con idérables tous les articles poucant se demoder, teutes les HAUTES
NOUVEAUTES, COSTUMES, CONFECTIONS, COUPES et COUPONS de Robes
sont vendus avec 50 0/0 de perte.

19488

fly a quelques jours, lorsque nous avons annome l'admission à la cote offi-cielle à terme et au comptant des 120.000 actions nouvelles duCrédit Général Fran-

avons annomes l'admission à la cote officielle à terme et au compient des 120.000 actions nouvelles du Crédit Général Françair, nous avons fair remarquer à nos lecteurs que cette valeur était destinée à voir ses cours s'élever sensiblement."

Nos prévisions commencent à se réaliser; en effet, du cours de 165 fr. qu'elles cotaient il y a quinze jours, ces actions se sont progressivement élevées à 810 fr. Cette première étape permet d'entrevoir à bref délai des cours supérieurs à 900 fr. sur cette valeur.

La raison de cette hausse set toute naturelle : le Crédit Général Français, de puis dix années, distribue 12 à 15 e/0 de dividende. Son capital de 120 millions est intact et : ses réserves actuelles élèvent à 12 millions. La nature toute, speciale des affaires de cet établissement lui permet de ne jamais immebiliser ses capitaux. Le Crédit Général Français occupe donc, tant par la sécurité qu'il offre que par l'importance de son capital et de ses alvidendes, un excellent rang parmi les grandes institutions de Crédit.

Si l'on parcourt la cote officielle, en verra que les cours des actions des autres grandes Sociétés de Crédit similaires, tellès que la Banque de Paris, l'Union Générale, le Comptoir d'Escompte, stc., sont su dessus de mille france; quelquesuns même se négocient entre 1,300 et 1,400 francs.

Il est donc normal qu'au fur et à mesure du classement définitif des actions du Crédit émissiones proportions.
On peut s'atteindre à voir ce titre franchis intentit le cours de 900 fr. pour vétablir définitivement aux prix aux cuels se capitalisent aujeurd'hui les actions de toutes les bonnes Sociétés de Crédit.

Sauvez les enfants

L'ordre du jour appelle la suite de la 2e délibération sur le projet de loi sur l'avancement dans l'armée.

M. DARDLAU dit qu'il regrette. Pabsence du ministre de la guerre.

M. AUDREN DE KERDREL demande le renvoi de la discussion à lundi. (Protestations).

Cette demande est repoussée.

M. DANDLAU demande de la renvoyer au 25 couran.

Cette demande est repoussée.

M. JULES FERRY annonce qu'il part ce soir pour Epinal. (Exclamations).

M. BE GAVALUE SCOI ERE.

Du. BARRY, de Londres.

M. JULES FERRY annonce qu'il part ce soir pour Epinal. (Exclamations).

M. BE GAVALUE SCOI ERE.

Du. BARRY, de Londres.

M. le docteur Routh, médedin en chef de l'Angulation (Rires) dont il ne veut pas déposer le texte. (Bruit.)

La séance de son interpellation (Rires) dont il ne veut pas déposer le texte. (Bruit.)

La seance est levée à 3 à. 1/4.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

(Service telégraphique particulier)

Séance du 19 juin

Présidence de M. PHILIPFOTREEL.

BRUITS DE COULDIES

La guerre entre M. Gambetta et M. Grévy est loin d'être terminée.

M. Gambetta et m. autretien avec MM. Antonin Proust et Spulier, dans lequel if fut question de la création d'un journal à double en tents.

prendre aur le consell du Médecia, la Revalesciers qui l'a rendue fraiche, rese et magnifque de Santé. J. G. DE MONTENAT, 24 FUE Condorcel, Paris, à Juliet 1880.

Gure Nº 50, 416.— M. le docteur F. W. Beneke
professeur de médecine à l'université, ait le
rapport suivant à la clinique de Barlin le 2
avril 582;

4 Je n'oualieral jamais que je dois la préservaion de la vie d'un de mes enfants à la Revaiescière Du Barry.

L'anfant souffrait, sans cause apparentte
d'une atrophie complete avec vomissement
de l'art médical. La Revalescière arrêta ims
médialement les vomissements, et réabilt ise nie de l'aufant un six semaines de temps. a
Cars. N. 95,22. — Avignon les Revalescière
du Harry m'a guerie à l'age de 161 sin d'épous
vantalises souffraires de vingt ans, d'apprese
siona les plus terribles, a ne plus pouvoir fairaucun mos vement, un maniller, ni me éles
habilier, avec des maux d'estomac lour et nui
et des maconnies horribes. — Borant, née
Cabonnetty, rue du Busil 11.

Chie N. 5, 10. — Rue du Tainnel Valence
Brôme), 12 juliet 373. — Ma nourrice m'avan
rendu non enjant ged de truis meis es demi
entre la vie et la mort, avec une siarribe et
des vomissement continuels, je 746 nour ri
depuis de voire arrellenta Revalescière. Doi haprende jour l'enfant d'apit me le final
MATTINT L'And.

Destine de la final nourrissime que la viandedie économies monte s'é la fir, a fir, fir, l'a fir,

Propriétaire Gérant : ALFRED REBOUX